Nul ne sort de Suresnes qui souvent n'y revienne

SURESNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

N°Arr2022-151

ARRETE PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER

Le Maire de Suresnes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2143-1,

Vu la délibération n°3 du 30 septembre 2021 approuvant la création et la dénomination des Conseils de quartier et fixant leur composition et leurs modalités de fonctionnement,

Vu l'arrêté n°21234,

Vu la Charte d'engagement des membres des Conseils de quartier de Suresnes,

Considérant que les Conseils de quartier, outre le Président du conseil de quartier désigné parmi les élus du Conseil Municipal, sont composés de 30 membres dont 15 membres tirés au sort sur les listes électorales et 15 membres désignés par arrêté du Maire à la suite d'un appel à candidature auprès des habitants, représentants associatifs, représentants de salariés d'entreprises suresnoises,

Considérant qu'il convient de nommer par arrêté les 15 membres, à la suite d'un appel à candidature auprès des habitants, représentants associatifs, représentants de salariés d'entreprises suresnoises,

ARRÊTE

Article 1er. Les membres du Conseil de quartier Cité-Jardins sont :

- Madame ANAS-DEFAY Myriam
- Monsieur BEAUJEAN Damien
- Monsieur BENCHRIF Kamel
- Madame BENDJILALI Nora
- Madame FAURE Isabelle
- Monsieur GREGOIRE Emmanuel
- Monsieur GUEULLET Jérôme
- Madame KOUASSIGAN Estelle
- Madame KRIEGUER Monique
- Madame LANDOT Delphine
- Monsieur MARIE Sébastien
- Monsieur MEYER Michel
- Monsieur MOUCHET Bruno
- Madame ROCHEREUIL Katia
- Madame SELIGNY Marie-Line
- Madame TAUVEL Laurence

Article 2. Les membres du Conseil de quartier Mont-Valérien sont :

- Monsieur AFRIAT Jean-Louis
- Monsieur AMON Serge
- Monsieur BELLET Frédéric
- Monsieur BLANCHET Pierre
- Monsieur BUTTICAZ Cyprien
- Monsieur de CARMANTRAND Cyril
- Monsieur CHEIKH-SIDIA Ismaël
- Madame DEMAZURE Pauline
- Monsieur DUPIRE Michel
- Madame FERNANDEZ Elodie
- Madame KAHN Claire
- Madame KARAM Colette
- Madame LASSOEUR France
- Madame MARCHAL Catherine
- Monsieur MILLET Christian
- Madame NOBLECOURT Virginie
- Monsieur PORTAL Thierry
- Madame ROLLAND Nadou
- Monsieur ROUX Pascal
- Monsieur WALCKENAER Pierre
- Monsieur WOOD Wilfried

Article 3. Les membres du Conseil de quartier Liberté sont :

- Madame AFFOLTER Anne
- Monsieur BELKACEM Smaïl
- Madame BROUILLON Sandrine
- Monsieur CHERAIOU Yacine
- Monsieur CHEVALLIER Bruno
- Monsieur de SAINT-LEGER Adrien
- Madame DOUCET-KACHKACHI Aline
- Madame GETTI Danielle
- Madame HAREL Sandrine
- Monsieur HURAULT Cédric
- Monsieur ICHAOUI Ismaïl
- Monsieur JOURDAN Michel
- Monsieur LAMRIBEN Dany
- Madame LARUE Eléonore
- Madame MORIN Valérie
- Monsieur MVELE Yves
- Madame OUDINET Margaux
- Madame PARANTEAU Dominique
- Monsieur RISSE Olivier
- Monsieur WELTI Brice

Article 4. Les membres du Conseil de quartier Ecluse-Belvédère sont :

- Monsieur CARA Benoît

- Monsieur CHOVARD Emmanuel
- Madame DAGO-PAVLOPOULOS Bérénice
- Monsieur DJOB Steve
- Madame GUICHARD MARTIN Nathalie
- Monsieur JEANBERT Michel
- Madame KACEMI-BELABES Nassima
- Madame KHEDIM Fatima
- Monsieur LE CORROLLER Charles
- Monsieur LIQUITO Franck
- Madame LONGROIS Andréa
- Monsieur MAKAROVSKY Thibaut
- Madame MONATLIK Françoise
- Madame PALOMARES Vicenta
- Madame RAYNAUD Caroline
- Monsieur SAULGEOT Matthieu
- Madame SEKULA Jordana
- Monsieur ZIDANE Nour-Eddine

Article 5. Les membres du Conseil de quartier Centre-Ville sont :

- Madame BOUHALFAYA Catherine
- Madame BOUNIE Clémentine
- Madame BRAMI Corinne
- Monsieur BUREAU Sébastien
- Madame CESTRE Jacqueline
- Madame CHEVALLON Nathalie
- Monsieur DUBLANCHY Philippe
- Monsieur DURIGON Bruno
- Monsieur EYCHENNE Emilien
- Madame GAYMARD Joëlle
- Monsieur HUBERT-REBOUT Charles
- Monsieur JOUBERT Yann
- Madame JRAY Saadia
- Monsieur LECARPENTIER Sylvain
- Monsieur LIZLOV Michel
- Madame METTON Emilie
- Madame ROBERT Sandrine
- Madame SAADA Yaël
- Madame SEROR Marie-Laure
- Monsieur SMITH Mickaël

Article 6. Les membres du Conseil de quartier République sont :

- Madame ALONZI Virginie
- Monsieur BAC Guillaume
- Monsieur BLANCHARD Kévin
- Madame CASTAN Natalia
- Monsieur CROSNIER Alexandre
- Monsieur DARBANDI François
- Monsieur DONJON Christophe
- Monsieur DUCHENE Antoine
- Monsieur HILAL Ahmed

- Monsieur JIMENEZ José
- Monsieur LALOUX Grégoire
- Monsieur MOULEDOUS Dorian
- Monsieur MOULIN Jacques
- Madame PARET Roselyne
- Monsieur POSTEL Alain
- Monsieur PREEL-CLEACH Fabrice
- Madame RALL Rose
- Madame SERRE Jeanne-Claire
- Madame THIBAULT Pascale

Article 7. Conformément à la délibération n°3 du 30 septembre 2021 approuvant la création et la dénomination des Conseils de quartier et fixant leur composition et leurs modalités de fonctionnement, les membres des Conseils de quartiers sont nommés pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Article 8. Ce nouvel arrêté abroge et remplace celui de 2021 (arrêté n° 21234).

Article 9. Le présent arrêté peut-être contesté devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois suivant sa date d'affichage en Mairie.

Article 10. Le Directeur Général des Services de la Ville de Suresnes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 11. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

Fait à Suresnes, le Le 1 décembre 2022

Guillaume BOUDY
Maire de Suresnes

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 5 décembre 2022
et publié/affiché le 5 décembre 2022
Pour le Maire et par délégation,
le Responsable de la Gestion des Instances
A. MEZANGEAU

Aurelien MEZANGEAU Signature numérique de Aurelien MEZANGEAU
Date : 2022.12.05 14:21:54 +01'00'

Accusé de réception en préfecture
092-219200730-20221201-Arr22151-AR
Date de réception préfecture : 05/12/2022